

Journal communautaire de Sainte-Lucie-de-Beauregard

# Le Beau Regard

Volume 28

Numéro 7

Septembre 2023

*Atteignez des sommets !*



Crédit photo : G&RFilmmaker

# Le Beau Regard

21, Route des Chutes  
Sainte-Lucie-de-Beaugard, Qc.  
G0R 3L0

Pour nous contacter :

Téléphone: 418 223-3231 - France

Télocopieur : 418 223-3121

Courriel : lebeaugard@sogetel.net

## Équipe

Raymond Paré : Président  
Gaston Roy : Vice-président, Mise en page  
France Couette : Secrétaire, Rédactrice  
Nicole Gautreau : Trésorière  
Valère Roseberry : Chronique « Cerveau alerte, Ste Web  
Irène Chatigny : Administratrice



Culture  
et Communications

Québec

## Politique du journal

Le journal se garde toujours le privilège de modifier ou écourter certains textes ou encore de refuser de publier des articles. Le journal ne s'engage pas à retourner les textes et les photos non sollicités. De plus, les opinions qui y sont exprimées n'engagent en rien les membres de la rédaction et l'origine d'un texte est de la responsabilité de la personne qui le signe.

## Tirage

Ce journal est membre de l'AMECQ (*Association des médias écrits communautaires du Québec*); il reçoit l'appui du Ministère de la Culture et des Communications et est imprimé chez Imprimerie Pierre Fournier. Il est tiré à deux cent quinze exemplaires et est distribué gratuitement sur le territoire de la municipalité. Les contributions volontaires sont bienvenues et grandement appréciées; ils contribuent à balancer le budget et à améliorer la qualité du journal.

## Tarifs de publication

1 page : 17\$ / mois, 150\$ / année  
½ page : 12\$ / mois, 100\$ / année  
¼ page : 7\$ / mois, 60\$ / année  
Carte d'affaires : 20\$ / année.  
Petites annonces : sans frais

## Carte de membre

Au coût annuel de 6\$ pour les résidents et de 12\$\* pour les autres désireux de se joindre, la carte de membre rend le détenteur éligible à dix tirages au cours de l'année en plus de lui garantir la réception de tous les volumes du journal parus au cours de la période d'adhésion.

\* Un montant additionnel correspondant aux coûts du postage est exigé en sus.

## Dons

## Tombée

Un article devant paraître dans le journal du mois suivant doit être fourni avant le 15 du mois courant.

Nous apprécions votre compréhension à cet égard et nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

## Dans ce numéro

- P. 3 Affaires municipales
- P. 25 Assemblée de consultation
- P. 26 Horaire des messes, Mérite sportif
- P. 27 Fabrique – Brunch
- P. 28 Un cerveau alerte
- P. 29 Promenade Gourmande
- P. 30 Capsule biblio-info
- P. 31 Coin du lecteur – La saison de la sagesse
- P. 32 Vente de liquidation
- P. 33 Rép. Cerveau alerte, Salon Lynda
- P. 34 20 ans TCA
- P. 35 Liquidation finale
- P. 36 Écoresponsable
- P. 37 Tournée des vainqueurs
- P. 38 Capsule SQ
- P. 39 Capsule droits
- P. 40 Formation Avec
- P. 41 Église Évangélique
- P. A-1 et suivantes : Nos annonceurs
- Dos Calendrier

## Gagnante du mois

(contactez France au 418-223-3231)

*Madame Suzanne Mathieu  
se voit offrir un chèque de 10\$  
du Journal Le Beau Regard*

*Merci à nos généreux commanditaires*

## LES RENCONTRES DU CONSEIL SERONT À LA SALLE DU CONSEIL AU 21, ROUTE DES CHUTES

Il est encore d'actualité de porter des gestes afin de limiter la transmission du virus du Covid tels que le port du masque, le lavage des mains ainsi que la distanciation sociale d'au moins 1 mètre, si vous avez des symptômes.

## LES PROCHAINES DATES DU CALENDRIER 2023 DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi le 5 septembre 2023, à 19 h 30 (à cause de la Fête du travail)

Lundi le 2 octobre 2023, à 19 h 30

Lundi le 6 novembre, à 19 h 30

\*\* Sachez qu'il y a toujours une possibilité de changer une date du calendrier à une rencontre subséquente. \*\*

## HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Du lundi au vendredi :

AM	FERMÉ
PM	OUVERT DE 13 H 00 À 16 H 00

\* L'horaire sera affiché à la porte d'entrée et décrit sur la boîte vocale. S'il y a absence, vous en serez avisés. \*

**Prenez note que si vous avez des documents ou autre à déposer au bureau municipal et que nous sommes fermés, vous pouvez les insérer dans la boîte blanche, à droite de la porte extérieure.**

**FERMETURES :** Le 13 septembre ainsi que le 14 septembre 2023 = FERMÉ



## POUR REJOINDRE LE BUREAU MUNICIPAL



418-223-3122 + choisir une option ci-dessous :

- |  |  |
|--|--|
| 1 - Bureau municipal (direction, comptabilité)         | 5 - Bibliothèque                                 |
| 2 - Permis de feu obligatoire (du 15 mars au 15 nov.)  | 6 - Service de garde                             |
| 3 - Bureau d'accueil touristique (Parc des Appalaches) | 7 - Département de génie civil (Jonathan Proulx) |
| 4 - Bureau de poste                                    | 8 - Chalet des loisirs                           |



## **BABILLARD**



VOUS AVEZ DES PETITS TRAVAUX À FAIRE ET VOUS CHERCHEZ QUELQU'UN QUI POURRAIT VOUS AIDER?

Par exemple : peinture, plomberie, rénovations, tonte, pelletage, petits travaux ménagers...

Contactez monsieur Guy Dorval au (418) 223-5000  
ou bien laisser votre nom à la municipalité au (418) 223-3122, poste 1.

BESOIN DE FAIRE GARDER VOS ENFANTS?

Contactez Alexis Corriveau-Gonthier, qui a son cours de gardiennage, au (418) 223-3280.

\*\* Pour les personnes intéressées à publier une annonce sur le babillard, contactez-nous à la municipalité (418) 223-3122, poste 1.

## PERMIS DE FEU OBLIGATOIRE

(ENTRE LE 15 MARS ET LE 15 NOVEMBRE)

Le permis de feu est obligatoire et GRATUIT, si vous avez l'intention de faire brûler hors foyer des branches ou des rebuts de bois. Il est **TRÈS IMPORTANT** d'en aviser le service incendie afin de leur éviter un déplacement et d'engendrer des frais inutiles. Même si le permis n'est pas obligatoire entre le 15 novembre et le 15 mars, **VOUS DEVEZ** tout de même les aviser. Voici l'une de ces personnes à contacter :



- M. Yves Paré, pompier responsable (418) 223-3122 #2  
(418) 223-3205  
(418) 223-3901
- Bureau de la municipalité (aux heures régulières d'ouverture) (418) 223-3122 #1
- M. Pierre Bolduc, pompier (418) 249-8554

- FEU

- AMBULANCE (SANTÉ)

- POLICE

=  = 911

## RAMONAGE DE CHEMINÉE

Il est déjà le temps de penser au ramonage de votre cheminée. La date limite pour laisser votre nom est **le 10 septembre 2023**. Monsieur Christian Lagrange, certifié en ramonage, ne se déplacera que s'il y a un nombre minimum de personnes intéressées à avoir ce service. Pour ce faire, vous devez contacter la municipalité de Sainte-Lucie au (418) 223-3122 #1 ou bien contacter monsieur Lagrange directement au (418) 625-3487. Si vous désirez également avoir le service de nettoyage de vos tuyaux, un supplément vous sera chargé.

Le ramonage devrait s'effectuer vers la mi-fin septembre prochain, selon le nombre de personnes intéressées. Monsieur Lagrange vous contactera dès que possible lorsque vous aurez laissé votre nom.

Le cas échéant, il y a également l'entreprise « Cheminée Bellechasse enr. », située à Saint-Camille-de-Lellis. Vous pouvez joindre son propriétaire, monsieur Jean-Guy Lamontagne, au (418) 595-2184.





## DATES OFFICIELLES CHASSE 2023 - ZONE 3



Perdrix : 16 septembre 2023 au 15 novembre 2023  
 Orignal à l'arc/arbalete : 30 septembre 2023 au 4 octobre 2023  
 Chevreuil à l'arc/arbalete : 30 septembre 2023 au 13 octobre 2023  
 Orignal à la carabine : 14 octobre 2023 au 22 octobre 2023  
 Chevreuil à la carabine : 11 novembre 2023 au 26 novembre 2023



### COÛT DES PERMIS (EN VENTE AU MARCHÉ STE-LUCIE)

Perdrix ou petits gibiers : 22,90 \$

Chevreuil : 63,58 \$

Orignal : 83,98 \$

### \* \* \* AVIS AU CHASSEURS \* \* \*

Afin d'assurer la sécurité des utilisateurs du Parc des Appalaches, nous vous demandons de **NE PAS** vous installer près des sentiers ainsi que des refuges. Le respect et la courtoisie sont toujours de mise en temps de chasse.

**Nous vous remercions de votre collaboration habituelle!**

**La Municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard & Le Parc des Appalaches**



### INSCRIPTION DU CITOYEN AUX ALERTES & NOTIFICATIONS

Prénom :	Nom :	
Adresse complète : _____ _____		
Langue de communication :	Mobilité réduite : Oui    Non	Année de naissance :
Téléphone principal :	N° de poste : (s'il y a lieu)	Peut recevoir un texto : Oui    Non
Téléphone secondaire :	N° de poste : (s'il y a lieu)	Peut recevoir un texto : Oui    Non
COURRIEL :		

# SERVICE DE CONTAINER

**\*\*\* OUVERT JUSQU'AU 7 OCTOBRE \*\*\***

La municipalité de Saint-Fabien prend en charge les déchets-matériaux secs, **les tubulures** ainsi que le fer et le métal. Ce service est disponible à Saint-Fabien-de-Panet situé au 25, rue Principale Ouest et est offert exclusivement aux municipalités de Lac-Frontière, Sainte-Lucie et Saint-Fabien.



**Quand?** À tous les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et ce, du 13 mai 2023 au 7 octobre 2023

**Coût?**  
15,00 \$ pour auto avec remorque  
15,00 \$ pour un « pick-up » seulement  
30,00 \$ pour « pick-up » avec remorque  
80,00 \$ pour remorque de bardeau d'asphalte (remorque 4'x8')

\*\* Les camions bennes (10 roues) seront refusés et devront se rendre au centre de transbordement à L'Islet qui est ouvert les mercredis et jeudis de 12 h 00 à 17 h 00 ainsi que les mardis, vendredis et samedis de 9 h 00 à 16 h 00.\*\*

## CUEILLETTE DES MONSTRES MÉNAGERS

LA CUEILLETTE DES MONSTRES MÉNAGERS SE FERA LE **LUNDI 2 OCTOBRE 2023**. VOUS DEVEZ DÉPOSER VOS REBUTS AU BORD DU CHEMIN LE DIMANCHE 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2023 AU SOIR.

Objets acceptés :

- |                          |                                     |
|--------------------------|-------------------------------------|
| - Matelas                | - Toile de piscine, filtreur        |
| - Tout meuble de maison  | - Balançoire                        |
| - Électroménagers        | - Brouette                          |
| - Toilette, évier, bain  | - Tondeuse                          |
| - BBQ                    | - Piano (s'il n'est pas trop lourd) |
| - Réservoir d'eau chaude | - <b>**Pas de téléviseurs**</b>     |



**\*\*\*POUR LES TÉLÉVISEURS, VOUS DEVEZ LES DÉPOSER AU GARAGE MUNICIPAL POUR LA RÉCUPÉRATION DE TOUT MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE = SERPUARIEN (ORDINATEUR, CONSOLE DE JEUX, CELLULAIRE, ETC.).\*\*\***

**EXCLUSIONS : CARROSSERIE AUTOMOBILE, PNEUS, BOUTEILLES DE PROPANE, REBUTS DE CONSTRUCTION, VÊTEMENTS (BACS PRÉVUS À CET EFFET)**

## TRAVAUX DE VOIRIE

La Municipalité désire vous aviser que des travaux de voirie seront faits d'ici l'automne:



- ✓ Réfection d'une partie du rang 6 Est
- ✓ Finalisation de la rue Fleury (une partie de l'égouttement)



**IMPORTANT!** LORS DE TRAVAUX TOUCHANT LA ROUTE ET/OU LE FOSSÉ, IL EST IMPORTANT D'IDENTIFIER LA TUYAUTERIE QUI VOUS APPARTIEN. EN AUCUN CAS, LA MUNICIPALITÉ NE SE TIEN RESPONSABLE DES BRIS OCCASIONNÉS.

Nous sommes conscients des inconvénients. Cependant, ces travaux amélioreront l'état de nos routes.

Le **Festival Sportif de Sainte-Lucie-de-Beaugard** tient à remercier tous les gens qui ont participé à notre programmation en tant que bénévole et en tant que participant. Votre présence est précieuse. Le samedi, nous avons reçu 12 équipes de balle et 2 équipes de balle pour les enfants pour s'amuser. Le samedi soir, F2 Country Band pour nous faire danser qui fût une réussite. Le dimanche, 5 équipes ont participé aux olympiades organisés par l'ABC des Hauts-Plateaux et pour finir, 26 inscriptions ont été faites pour le Gala Amateur. Nous avons éprouvé bien du plaisir avec vous, les bénévoles et participants.



Samedi le 19 août, exceptionnellement, une nouvelle formule a eu lieu pour la course des petits billots dû aux fortes pluies et causant un débit élevé de la rivière. Un bassin rempli d'eau a été installé avec tous les billots à l'intérieur et nous avons pu faire le tirage au sort de cette façon. Plus de 630 billots ont été vendus.

**Prenez note que pour ceux qui désirent s'impliquer dans le comité et/ou pour faire partie du comité, vous êtes attendus pour la réunion de planification de la programmation à la salle du conseil, au bureau municipal :**

**VENDREDI LE 8 SEPTEMBRE, À 19H**



*Merci à tous, nous avons bien hâte à l'an prochain!*



# TERRAIN DE JEUX

## Sainte-Lucie/Lac-Frontière



### LES ANIMATEURS – ÉTÉ 2023



#### Pour Sainte-Lucie :

- Joey Corriveau-Paré
- Alyson Bilodeau-Gaudreau
- Andrew Chabot

**MERCI ☺**

Pour cette première édition du terrain de jeux regroupant les 4 municipalités du Sud; Saint-Fabien, Saint-Just, Lac-Frontière et Sainte-Lucie, il aura fallu beaucoup d'organisation tant au niveau des animateurs, que du transport. Malgré cette nouveauté, tous ont pu s'adapter et relever ce défi.

Également, grâce aux sommes amassées par la vente de chocolat, par le Bouteille-O-thon ainsi que par divers dons, les enfants ont pu bénéficier d'activités enrichissantes, variées et intéressantes, malgré la saison pluvieuse.



Cannettes et bouteilles vides	644,70 \$
En argent (lors de la collecte des cannettes et bouteilles vides)	97,45 \$
Boîte « Terrain de jeux » au dépanneur	67,70 \$
Chocolat (net)	752,41 \$
<b>GRAND TOTAL :</b>	<b>1 562,26 \$</b>



### **Remerciements aux bénévoles du Bouteille-O-thon**

Dominick Dubé  
Darlène Corriveau  
Mélanie Nadeau  
Raymond Paré  
Roger Bourque  
Noémie Desrosiers



Ginette Bolduc  
Andrew Chabot  
Jerry Gonthier  
Ghislain Bourque  
Gaston Roy  
Valérie Macquart

Clermont Deschênes (prêt de son pick-up)



## *Communiqué de presse*

*Pour diffusion immédiate*

### **Projet pilote pour les camps de jour de Montmagny-Sud :**

**120 enfants en ont bénéficié**

**Saint-Paul-de-Montminy, le 21 août 2023** – Les camps de jour de Montmagny-Sud qui se sont déroulés du 3 juillet au 18 août ont connu un franc succès grâce à la nouvelle formule mise sur pied cette année permettant aux enfants du même âge d'être regroupés. Au total, ce sont plus de 120 enfants de 4 à 12 ans qui ont profité d'un bel été en visitant différents camps de jour sur le territoire de la MRC, soit au sud et au centre.

Initié par le comité des loisirs de Montmagny-Sud, accompagné des agentes de développement de la MRC de Montmagny, ce projet pilote qui est en élaboration depuis octobre 2022 a permis aux enfants de visiter les camps de jour de six municipalités, soit le secteur centre avec les municipalités de Saint-Paul-de-Montminy, Notre-Dame-du-Rosaire et Sainte-Apolline-de-Patton et le secteur sud avec les municipalités de Sainte-Lucie-de-Beauregard, Saint-Just-de-Bretenières et Saint-Fabien-de-Panet.

« Nous souhaitons développer le concept sur deux volets, soit regrouper les mêmes groupes d'âge ensemble et varier également l'emplacement des camps de jour sur le territoire centre et sud. Les besoins des enfants de 5 ans ne sont pas les mêmes que ceux des enfants de 12 ans. Il y a une grosse différence au niveau des jeux et de l'apprentissage. Par ailleurs, étant situé dans différentes municipalités, chaque camp de jour avait leurs particularités et leurs couleurs et nous voulions que les enfants puissent bénéficier des attraits et des forces de chaque municipalité », de mentionner Mme France Lévesque, agente de développement à la MRC de Montmagny.

Le transport des enfants a été assuré par le Transport collectif et adapté de la MRC de Montmagny qui a collaboré d'une belle façon au projet, grâce à la contribution financière de la Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny.

### **La Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny comme partenaire principal**

Par l'entremise de son Fonds d'aide au développement du milieu, la Caisse a octroyé un montant substantiel permettant de couvrir la majorité des frais liés aux transports des enfants. La Caisse a à cœur de soutenir des projets directement en lien avec l'épanouissement et le bien-être de sa communauté et plus particulièrement celui de la jeunesse. « Le projet de la MRC de Montmagny présenté au printemps dernier cadrait adéquatement dans les priorités d'investissement de la caisse, et c'est pourquoi nous avons pris la décision d'aller de l'avant », a affirmé Steeve Ouellet, Directeur général de la caisse Desjardins de la MRC de Montmagny.

Le comité des loisirs de Montmagny-Sud procédera à une consultation auprès des parents à l'automne afin de bonifier le projet si nécessaire.

Source | Isabelle Normand | conseillère en communication | MRC de Montmagny | 418-248-5985, poste 321

Information | France Lévesque | agente de développement | MRC de Montmagny | 418- 248-5985, poste 352



DÉCOUVREZ LA RIVIÈRE  
NOIRE NORD-OUEST

## Balade en ponton

Offert les samedis et dimanches jusqu'au  
8 octobre.

Durée de 2 heures, maximum 8 passagers  
Départ de Sainte-Lucie-de-Beaugard

**Coût 110\$ + taxes**

Sur réservation seulement

Pour plus d'information: 418-223-3423.

## Rendez-vous annuel au mont Sugar Loaf Samedi 30 septembre - 9h

Soyez des nôtres pour cette randonnée colorée!  
Départ au stationnement P 15 (Langue de Chatte)  
Accès gratuit pour les résidents du territoire

**Information: 418-223-3423**



## DERNIÈRE JOURNÉE

**POUR PROFITER DES BONS PRODUITS FRAIS ET TRANSFORMÉS!**

**SAMEDI, LE 2 SEPTEMBRE DE 15H À 17H  
DANS LE STATIONNEMENT DU MARCHÉ STE-LUCIE**



— LA FERME FLANC SUD —

# MARCHÉS FERMIER

Lac Frontière

Tous les samedi de juillet et août 2023  
9h30 à 11h30  
Parc municipal

Sainte-Lucie de Beauregard

Tous les samedi de juillet et août 2023  
15h à 17h  
Stationnement du marché, 146 Rue  
Principale

### COMITÉ – POLITIQUE FAMILIALE

Lors de la réunion du 6 juillet dernier, nous avons établi que nous devons sonder la population à propos des besoins, des activités ainsi que des services offerts dans la municipalité.

Pour ce faire, ce sondage est disponible en format papier ci-dessous ou bien, vous pouvez le remplir en ligne à l'adresse suivante : <https://forms.gle/ZCsrShUtq5ipTKyS8>. Vous pourrez à ce moment-là mentionner vos suggestions et vos commentaires. Ceci nous permettra de cerner les besoins de nos familles et de nos citoyens.

Ce document doit être rempli soit sur le site Web ou en version papier **dès que possible avant le 15 septembre**. Pour la version papier, elle doit nous être retournée au bureau municipal afin de compiler les résultats et ainsi, nous pourrions mettre en place des idées et des stratégies avant la fin de l'année. Si le bureau est fermé, vous pouvez déposer vos documents dans la boîte blanche à l'extérieur près de la porte d'entrée.

En vous remerciant de votre collaboration,

Votre comité



## CONSULTATION SUR LES BESOINS DES FAMILLES DE SAINTE-LUCIE

La municipalité de Sainte-Lucie procède actuellement à la mise à jour de sa politique familiale. Cette démarche vise à améliorer la qualité de vie des familles, mais également celle de tous les citoyens et ce, à tous les niveaux (loisir, information, sécurité, etc.).

Le but de ce sondage est de demander l'avis des citoyens de Sainte-Lucie pour le renouvellement de sa politique familiale municipale.

Les buts de la politique familiale sont de :

- identifier les besoins des familles;
- travailler en partenariat avec les organismes et comités du village et de la région;
- soutenir et revitaliser la communauté;
- accueillir les nouvelles familles et les maintenir à Sainte-Lucie;
- développer le sentiment d'appartenance, de solidarité et d'entraide.

**Prenez quelques minutes pour aider votre municipalité à progresser.**

**Votre participation est essentielle, car elle permettra de mieux cerner les véritables enjeux dans l'amélioration de la qualité de vie des familles à Sainte-Lucie**

**Un grand merci!**

*Le comité-famille de Sainte-Lucie:*

*Nicole Gautreau*

*Bianca Deschênes*

*Noémie Desrosiers*

*Noémie Gautreau-Régnier*

*Judy Vaillancourt*

*Evelyne Gagné*

### **PARTICIPATION AU TIRAGE de la POLITIQUE FAMILIALE**

**Si vous désirez participer au tirage d'un des prix offerts à ceux qui auront complété le sondage, laissez votre nom et votre numéro de téléphone. Bonne chance!**

**NOM**

**TÉLÉPHONE**

---

---

**Pour compléter le sondage en ligne : <https://forms.gle/ZCsrShUtq5ipTKyS8>**

# Questionnaire

## Quels sont les besoins des familles de Sainte-Lucie ?

---

### 1. Êtes-vous :

Une femme ( )    Un homme ( )    Je préfère ne pas répondre ( )

### 2. Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous :

0-17 ans ( )    18-25 ans ( )    26-35 ans ( )    36-45 ans ( )  
46-54 ans ( )    55-64 ans ( )    65-74 ans ( )    75 ans et + ( )

### 3. Votre situation familiale actuelle :

En couple sans enfant ( )    Seul(e) sans enfant ( )  
En couple avec enfant(s) ( )    Seul(e) avec enfant(s) ( )    Âge des enfants : \_\_\_\_\_

### 4. Vous utilisez les services / infrastructures de Sainte-Lucie dans quel contexte ?

Ma résidence principale est à Sainte-Lucie ( )    J'ai un chalet à Sainte-Lucie ( )  
Je réside dans un village à proximité ( )    J'ai de la famille / amis à Sainte-Lucie ( )  
Je visite Sainte-Lucie pour les loisirs / tourisme ( )    Je travaille à Sainte-Lucie ( )  
Autre : \_\_\_\_\_

### 5. Qu'est-ce que vous aimez de Sainte-Lucie ?

---

---

### 6. Qu'est-ce que vous aimez moins de Sainte-Lucie ?

---

---

### 7. Que devons-nous faire pour attirer davantage les nouveaux arrivants et les jeunes familles ?

---

---

### 8. Quels sont les meilleurs moyens pour vous informer ?

Page Facebook de la municipalité « Vivre à Sainte-Lucie » ( )  
Site Internet de la municipalité [sainteluciedebeaugard.com](http://sainteluciedebeaugard.com) ( )  
Journal communautaire « Le Beau Regard » ( )  
Courriel / Infolettre ( )  
Communiqués postaux ( )  
Affichage aux endroits publics ( )  
En personne ( )  
Par téléphone ( )  
Service téléphonique 211 (ressources communautaires) ( )  
Service téléphonique 811 (Info-santé / Info social) ( )  
Autres : \_\_\_\_\_

## SÉCURITÉ

9. Vous sentez-vous en sécurité à Sainte-Lucie? Oui ( ) Non ( )
- a) Dans vos déplacements à pied? Oui ( ) Non ( )
- b) Dans vos déplacements à vélo? Oui ( ) Non ( )

Si non, pourquoi?

---

---

10. Avez-vous des propositions de services ou d'activités que vous aimeriez avoir à Sainte-Lucie?

---

---

---

## IMPLICATION CITOYENNE

11. Êtes-vous bénévole ? Oui ( ) Non ( )
12. Êtes-vous intéressé à donner du temps bénévolement sans nécessairement faire partie d'un comité?  
Oui ( ) Non ( )

Inscrire vos coordonnées si vous désirez vous impliquer.

NOM

---

TÉLÉPHONE

---

COURRIEL

---

13. Êtes-vous intéressé à partager ou à transmettre vos connaissances ou vos habiletés à d'autres personnes ?  
Oui ( ) Non ( )

Si oui, dans quel domaine?

(Exemples : informatique, couture, artisanat, langue, sport, cuisine, mécanique, menuiserie, etc.)

---

---

---

## LOISIRS

### 14. Participez-vous aux différentes activités offertes dans la municipalité?

Si non, cochez la ou les raisons.

ACTIVITÉS	OUI	NON	TEMPS	ARGENT	ACCÈS	SANTÉ	PROBLEME DE GARDIENNAGE	PAS INTERESSÉ
Fête de la Saint-Jean-Baptiste								
Festival Sportif								
Fête de Noël								
Fête de l'Halloween								
Cuisines collectives								
Fête des nouveaux arrivants								
Repas de la Fabrique								
Les Petits billots								
La Guignolée								
Promenade gourmande								
Activités semaine de relâche								
Activités Parc des Appalaches								

### 15. Est-ce que vous trouvez qu'il y a assez d'offre d'activités pour :

a) Les enfants de 0 à 5 ans                      Oui ( )                      Non ( )                      Je ne sais pas ( )

Si non, avez-vous des suggestions : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

b) Les jeunes de 6 à 12 ans                      Oui ( )                      Non ( )                      Je ne sais pas ( )

Si non, avez-vous des suggestions : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

c) Les adolescents (13 à 17 ans)                      Oui ( )                      Non ( )                      Je ne sais pas ( )

Si non, avez-vous des suggestions : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

d) La famille    Oui ( )                      Non ( )                      Je ne sais pas ( )

Si non, avez-vous des suggestions : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**16. Cochez les infrastructures que vous utilisez et inscrivez les améliorations que vous souhaiteriez :**

- Bibliothèque municipale ( )  
Amélioration : \_\_\_\_\_
- Modules de jeux /parc pour enfants ( )  
Amélioration : \_\_\_\_\_
- Terrain de baseball ( )  
Amélioration : \_\_\_\_\_
- Terrain de volley-ball ( )  
Amélioration : \_\_\_\_\_
- Terrain de soccer ( )  
Amélioration : \_\_\_\_\_
- Patinoire extérieure ( )  
Amélioration : \_\_\_\_\_
- Gymnase de l'école ( )  
Amélioration : \_\_\_\_\_
- Sentier de raquette ( )  
Amélioration : \_\_\_\_\_
- Sentier de quad / motoneige ( )  
Amélioration : \_\_\_\_\_
- Sentier pédestre ( )  
Amélioration : \_\_\_\_\_
- Terrain de mini-putt ( )  
Amélioration : \_\_\_\_\_
- Joujouthèque ( )  
Amélioration : \_\_\_\_\_
- Produits en location au bureau du Parc des Appalaches (trottinette des neiges, fatbike, canot, kayak, vélo électrique) ( )  
Amélioration : \_\_\_\_\_
- Autres : \_\_\_\_\_  
Amélioration : \_\_\_\_\_

**17. Connaissez-vous et utilisez-vous les services suivants ?**

- |                                     |                     |                    |         |
|-------------------------------------|---------------------|--------------------|---------|
| - Bibliomobile                      | Oui, je connais ( ) | Oui, j'utilise ( ) | Non ( ) |
| - Joujouthèque                      | Oui, je connais ( ) | Oui, j'utilise ( ) | Non ( ) |
| - Garderie                          | Oui, je connais ( ) | Oui, j'utilise ( ) | Non ( ) |
| - Bibliothèque                      | Oui, je connais ( ) | Oui, j'utilise ( ) | Non ( ) |
| - Bloc sanitaire                    | Oui, je connais ( ) | Oui, j'utilise ( ) | Non ( ) |
| - Salle de conditionnement physique | Oui, je connais ( ) | Oui, j'utilise ( ) | Non ( ) |
| - Popote roulante                   | Oui, je connais ( ) | Oui, j'utilise ( ) | Non ( ) |
| - Transport collectif et adapté     | Oui, je connais ( ) | Oui, j'utilise ( ) | Non ( ) |

18. Seriez-vous intéressé à participer à des activités intergénérationnelles (ex : jeux, cinéma, jardin communautaire)?

Oui ( ) Non ( )

Type d'activités qui vous intéresseraient : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

19. Selon vous, quels services pourraient être offerts aux familles et sont manquants dans la municipalité (ex : gardiennage, transport, etc.) ?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

20. Avez-vous des suggestions à nous faire afin d'améliorer notre offre de loisirs ?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

21. Selon-vous, quels éléments la municipalité devrait-elle prioriser pour le bien-être de votre famille pour les prochaines années?

1- \_\_\_\_\_

2- \_\_\_\_\_

3- \_\_\_\_\_

22. Avez-vous des commentaires et/ou des suggestions sur des sujets qui n'ont pas été abordés dans ce questionnaire qui permettraient d'améliorer et/ou de développer notre municipalité ?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

23. Si vous désirez vous inscrire à l'infolettre de la municipalité, écrivez votre courriel :

\_\_\_\_\_

**Un grand merci pour votre collaboration !**

### **GARDERIE DE SAINTE-LUCIE**

Les parents des enfants fréquentant la garderie ont eu toute une nouvelle dernièrement. La responsable, Mme Judy Vaillancourt a annoncé qu'elle attendait un 2<sup>e</sup> enfant. Malgré la bonne nouvelle, le bureau coordonnateur a été mis au courant de la situation pour veiller au remplacement de la responsable pour une période approximative d'un an.

Une personne s'est montrée intéressée et une rencontre a d'ailleurs déjà eu lieu. Si les démarches fonctionnent, elle serait en fonction au début du mois d'octobre. Par ailleurs, il manquerait quelques petits amis pour compléter le groupe. Nous vous invitons à partager la nouvelle et d'en discuter avec votre entourage. Pour signifier votre intérêt, contactez le bureau coordonnateur au 418-248-0506.

**Nous tenons à féliciter Judy pour cet événement heureux!**



Voici les dates à retenir pour les prochaines activités avec Darlène :

Lundi, le 11 septembre : Atelier sur l'intimidation de 10h à 13h30  
Dîner sur place

Lundi, le 25 septembre : Atelier sur l'intimidation de 10h à 13h30  
Dîner sur place

\* L'horaire des activités de cet automne suivra dans le prochain journal.\*

## **LA BOUQUINERIE**

HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

**\*NOUVEAU – DÈS LE 14 SEPTEMBRE \***

**À tous les jeudis : 13 h 00 à 14 h 00**

ET

À tous les mercredis soir: 18 h 30 à 19 h 30

À tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis du mois : 15 h 30 à 16 h 30

*Bienvenue à tous!*

\*Pour la Capsule Biblio, voir page 30

### RENCONTRES D'AFFILIÉS

Prenez note que les 2 premières rencontres d'Affiliés aura lieu aux dates suivantes :

VENDREDI LE 15 SEPTEMBRE À 15 H 30

VENDREDI LE 13 OCTOBRE À 13 H 30

Pour information, contactez Mme Marie-Paule Asselin au 418-223-3371



## PROJET DE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2024-2031

### AVIS – CONSULTATION PUBLIQUE

AVIS est donné par le (la) soussigné(e), Nancy Labrecque, que deux assemblées de consultation publique sur le Projet de plan de gestion des matières résiduelles de la Municipalité régionale de comté de Montmagny, adopté le 11 juillet 2023 conformément à la *Loi sur la qualité de l'environnement*, se tiendront comme suit :

#### ASSEMBLÉES PUBLIQUES

DATE ET HEURE	ADRESSE
12 septembre 2023, 19h	MRC de Montmagny, 6, rue Saint-Jean-Baptiste Est, bureau 300, Montmagny (Québec)
13 septembre 2023, 19h	Salle communautaire, Municipalité de Saint-Fabien-de-Papet, 213, rue de la Salle, Saint-Fabien-de-Papet (Québec)

#### PRÉSENCE ET DÉPÔT DES MÉMOIRES

Toute personne désireuse d'assister à l'une ou à l'autre de ces séances de consultation pourra le faire au moment et à l'endroit de son choix. L'expression des opinions, des commentaires et des suggestions des citoyens, des organismes et des entreprises pourra se faire verbalement ou via le dépôt d'un mémoire auprès de la MRC de Montmagny. Ces derniers devront lui être acheminés au plus tard le 15 septembre 2023 à 12h.

Le projet de Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de Montmagny peut être consulté au bureau de la MRC de Montmagny et au bureau de chacune des municipalités membres de la MRC durant les heures normales d'ouverture. Il peut également être consulté sur le site Web de la MRC à [www.montmagny.com](http://www.montmagny.com).

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec la MRC de Montmagny au 418 248-5985, poste 323.

La directrice générale et secrétaire-trésorière  
Nancy Labrecque, MBA

#### SOMMAIRE

Le projet de Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) brosse un portrait de la gestion de ces matières, détermine les enjeux, les orientations et les objectifs poursuivis par la MRC et établit une série de mesures à mettre en place pour y arriver.

Il couvre l'ensemble des générateurs de matières résiduelles : secteur Résidentiel, Industrie-Commerce-Institution (ICI) et Construction-Rénovation-Démolition (CRD). Le projet de plan vise notamment à réduire la quantité de matières éliminées par habitant. Pour y arriver, la MRC a fixé sept orientations cohérentes avec celles de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et des objectifs qui contribuent à l'atteinte des objectifs provinciaux, tout en étant adaptés à la réalité territoriale de la MRC.

ORIENTATIONS PROVINCIALES	ORIENTATIONS DE LA MRC DE MONTMAGNY	EXEMPLES DE MESURES DU PLAN D'ACTION	ÉCÉANCIER
1. Respecter la hiérarchie des 3RV-E : réduire, réemployer, recycler, valoriser, éliminer.	Attribuer davantage de ressources aux mesures de réduction à la source et de réemploi.	Pérennisation du programme d'Économie circulaire et soutien aux organismes de réemploi.	2024-2026
2. Informer, sensibiliser et éduquer (ISE) la population et les parties prenantes.	Impliquer autant le secteur municipal que privé dans la mise en œuvre du PGMR3.	Campagne d'ISE continue qui s'adresse au secteur résidentiel, aux ICI et au secteur des CRD.	2024-2031
3. Gérer les matières organiques de 70 % des résidences et de 100 % ICI	Miser sur la collecte de porte en porte dans l'ensemble des municipalités.	Intégration des matières organiques aux devis de collecte et appel d'offres pour le compostage.	2024-2025

OBJECTIFS PROVINCIAUX	OBJECTIFS DE LA MRC DE MONTMAGNY	EXEMPLES DE MESURES DU PLAN D'ACTION	ÉCÉANCIER
4. Réduire à moins de 525 kg par habitant la quantité de matières résiduelles éliminée.	Réduire de 2 800 tonnes par année l'élimination des déchets, soit 525 kg/habitant.	Accompagnement individuel des ICI et tarification incitative de réduction des déchets.	2024-2025
5. Recycler 75 % du papier, du carton, du verre, du plastique et du métal	Recycler 61 % du papier, du carton, du verre, du plastique et du métal, soit 1 100 tonnes/an de plus.	Politique de gestion des matières résiduelles des événements publics et privés.	2025-2026
6. Recycler 60 % des matières organiques	Recycler 46 % des matières organiques, soit 1 300 tonnes/an de plus.	Plan de communication spécifique au lancement de la collecte des matières organiques.	2024-2025
7. Recycler et valoriser 70 % des résidus de construction, rénovation et démolition (CRD)	Recycler et valoriser 70 % des résidus de CRD, soit 700 tonnes/an de plus.	Évaluation des besoins supplémentaires et amélioration des lieux de dépôt de CRD existants.	2025-2027



# EXPOSITION ARTISTES LOCAUX

Le comité de l'Héritage de Sainte-Euphémie est à la recherche d'artistes locaux (peinture, sculpture, céramique, émail sur cuivre etc.) prêts/tes à partager leurs œuvres dans le cadre d'une exposition qui se tiendra à la salle de l'Héritage à Sainte-Euphémie à l'automne.



29, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2023



Cela vous intéresse ? Vous avez le goût de partager vos œuvres avec vos concitoyens/ennes ?

Alors n'hésitez pas et contactez la personne ressource plus bas pour plus de renseignements.

Type d'œuvres à exposer : \_\_\_\_\_

RSVP À : M. Jean-Claude Giroux

Courriel : JCGiroux44@gmail.com



## OFFRE D'EMPLOI

### ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(VE) (RÉF. #141)

Travailler pour la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet, c'est l'occasion d'œuvrer pour une ville offrant un environnement de qualité exceptionnelle à ses citoyens et visiteurs. Située au cœur du Parc des Appalaches, la municipalité propose tous les services à proximité, les infrastructures récréatives et sportives diversifiées.

Le SERVICE DE PLACEMENT du C.A.R.E. Montmagny-L'Islet est présentement à la recherche de personnel pour combler un poste d'**adjointe administrative** pour cette municipalité.

#### Profil et compétences recherchés :

- DEP en comptabilité ou DEC en techniques de bureautique
- Expérience en milieu municipal un atout
- Tact, rigueur, confidentialité et entregent
- Excellent service à la clientèle

#### Principales fonctions et défis :

- Accueillir les visiteurs et les diriger vers la personne appropriée
- Maintenir à jour le site Internet, Facebook et le panneau numérique de la municipalité
- Compléter et soumettre les divers formulaires gouvernementaux
- Calculer, préparer et émettre des factures, des états de compte ainsi qu'en assurer le suivi
- Traiter et vérifier les comptes fournisseurs et les comptes clients
- Saisir les données comptables à l'aide du système informatisé CIM

#### Avantages et conditions de travail :

- Poste permanent à temps plein (37.5h/semaine)
- Horaire régulier de jour et sur semaine
- Assurances collectives avec couverture médicaments, lunettes et soins dentaires (75% par employeur)
- Rémunération selon échelle salariale
- Entrée en fonction : Dès que possible

**NOTE : La forme masculine est utilisée pour alléger le texte.**

#### FAIS PARVENIR TON CURRICULUM VITAE

**Suzanne Gagné, conseillère en ressources humaines**

Par la poste :

68, rue St-Louis, Montmagny G5V 1M7

Par téléphone : 418-248-9559, poste 208

Par courriel : [recrutement@lecare.ca](mailto:recrutement@lecare.ca)



Coopérative de  
services à domicile  
de la MRC DE MONTMAGNY

7, rue Saint-Jean-Baptiste Est  
Montmagny (Québec) G5V 1J8  
Tél. : 418 248-2433  
adm@coopsd.com

## Description de poste

### Titre du poste : Aide à domicile (services d'aide à la vie domestique – AVD)

La fonction d'aide à domicile en AVD vise principalement la prestation de services à domicile ou en résidence privées pour aînés :

- L'entretien ménager ;
- La buanderie ;
- La préparation de repas (facultatif) ;
- L'approvisionnement et les courses.

### Fonctions

- Effectuer l'entretien ménager : épousseter, récurer et balayer ;
- Effectuer l'entretien des équipements d'usage quotidien tels que les petits électroménagers ;
- Faire la lessive et le séchage ;
- Préparer des repas (facultatif) ;
- Procéder à l'approvisionnement et aux achats avec ou sans le client.

### Lieu de travail

L'aide à domicile est appelé à travailler dans l'un des secteurs de la MRC de Montmagny (Nord, Centre et Sud) selon son lieu de résidence ou sa préférence.

### Qualités personnelles

- Intégrité ;
- Discrétion ;
- Éthique ;
- Respect ;
- Autonomie ;
- Empathie ;
- Entregent ;
- Ponctualité.

## Connaissances

- Produits d'entretien relatifs aux travaux domestiques ;
- Techniques relatives à la préparation des repas (facultatif) ;
- Facteurs de risque et mesures de prévention en santé et sécurité au travail et procédures en cas d'accident de travail (un atout);

## Exigences académiques

- Aucune

## Expériences de travail

Le programme de reconnaissance des compétences de la Coopérative permet de reconnaître l'expérience des candidats et de leur faire accéder, s'il y a lieu, à un échelon supérieur de salaire, dès le début de l'emploi. Pour une personne intéressée par ce travail n'ayant aucune expérience, la Coopérative offre de former la personne pour les services d'aide à la vie domestique. En début d'emploi, un jumelage se fait avec une employée d'expérience pour l'intégration au travail.

## Salaire

L'échelle salariale comprend cinq (5) échelons. L'échelon de départ est déterminé en fonction des compétences et de l'expérience du candidat au moment de l'embauche. Une nouvelle échelle salariale entre en vigueur le 1<sup>er</sup> mai, à chaque année.

## Statut d'emploi

Le statut d'emploi peut être à temps plein ou à temps partiel, selon les disponibilités du candidat.

## Contact

Nancy Bossé, responsable des Ressources Humaines  
418 248-2433, poste 229  
rh@coopsd.com

---

## PROMENADE GOURMANDE

La Promenade Gourmande sera de passage au Bistreau d'érable les 23 et 24 septembre prochain! Voir les détails à la page 29.

## LA CHÈVRE & LE CHOU, QU'EST-CE QUE C'EST?

Il s'agit d'un marché de producteurs 100% local. Vous pouvez commander des produits en ligne et vous choisissez un point de chute près de chez vous pour récupérer votre commande.

Site web : [lachevreetlechou.com](http://lachevreetlechou.com)  
Courriel : [marche@lachevreetlechou.ca](mailto:marche@lachevreetlechou.ca)

Téléphone: 418-234-6642  
Facebook : [marchelachevreetlechou](https://www.facebook.com/marchelachevreetlechou)

## JARDINS COLLECTIFS/COMMUNAUTAIRES

Nous désirons remercier tous les participants à ce projet devenu réalité. Pour cette première édition, nous pouvons dire « Mission accomplie » malgré la saison pluvieuse. Tout plein de bons légumes, fruits et fines herbes ont poussé et ont été dégustés. Des améliorations seront faites pour le printemps prochain, dont la clôture qui sera finalisée et qui aura une porte cadenassée. Une clé sera remise aux participants afin qu'ils puissent y avoir accès. Ceci évitera les désagréments dont nous avons été témoins récemment par des vols (situation résolue).



Une rencontre avec les participants sera bientôt annoncée pour conclure la saison et afin de discuter des réussites et des améliorations à apporter selon leur témoignage. Somme toute, il a été agréable de voir l'évolution de ces plantations et un beau BRAVO pour l'implication de ces citoyens!

### À VENDRE / À LOUER / RECHERCHE

(sur le territoire de Sainte-Lucie)

- **Maison à vendre** au 83, rue Principale. S'adresser à monsieur Yves Dodier au (418) 834-2378. Si absent, veuillez laisser un message.
- **Terrain à vendre** de 3 587,8 m<sup>2</sup>, lot #6 045 667, situé sur la rue Fleury. Contactez monsieur Pierre-Élie Bilodeau (418) 223-3104. Personne sérieuse seulement.
- **Maison de 2 étages à vendre** au 182, rue Principale, dans le village (anciennement Bar Beauregard et l'auberge de jeunesse). Terrain de 3 000 m<sup>2</sup>. Consultez le site internet DuProprio pour toute information.
- **RECHERCHE ENTREPRENEURS** en construction de maisons, jumelés ou logements afin de les vendre ou de les louer. À cause d'une légère hausse de la demande, plusieurs personnes ont démontré de l'intérêt à s'établir ici. Si vous connaissez des entrepreneurs ou un contact qui pourraient nous aider, ils sont les bienvenus.



*\*\* Si vous désirez placer une annonce, veuillez contacter la municipalité au (418) 223-3122 poste 1.\*\**

## Aux personnes intéressées par un projet de règlement relatif à la démolition d'immeubles

### AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 1 mai 2023, le Conseil municipal a adopté le projet de règlement N° 196-2023 relatif à la démolition d'immeuble.
2. Une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement aura lieu le mardi 5 septembre 2023 à 19h00 à la salle du conseil au 21 Route des Chutes au lieu du 28 Août 2023 à 18h30 puisqu'on se doit de publier l'avis Public dans le journal local.
3. Le projet vise notamment à :
  - a. Soumettre à une demande d'autorisation la démolition de certains immeubles;
  - b. Créer un comité chargé d'autoriser ou de refuser les demandes d'autorisation de démolition d'immeuble;
  - c. Établir des critères pour l'analyse d'une demande de démolition d'immeuble;
  - d. Prévoir les étapes à suivre pour le dépôt d'une demande et l'obtention d'une autorisation de démolition, dont notamment les documents et les informations à fournir de même que les délais et les échéanciers à respecter;
  - e. Imposer des sanctions à la suite de la démolition sans autorisation d'un immeuble visé.
4. Ce règlement, une fois en vigueur, s'appliquera à l'ensemble du territoire de la municipalité.
5. Une copie de ce projet de règlement peut être consultée au bureau municipal, sis au 21 route des Chutes du lundi au vendredi de 13h00 à 16h00 ou en ligne sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante [www.sainteluciedebeaugard.com](http://www.sainteluciedebeaugard.com).
6. Ce projet de règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire

**Donné à Sainte-Lucie-de-Beaugard, ce 14<sup>e</sup> jour d'août 2023.**



The banner features a photograph of a young girl in a white hat holding fresh vegetables. The background is red and white. The text 'Promenade gourmande' is written in a white cursive font. Below it, the slogan 'Succombez aux plaisirs gourmands de Montmagny et les Îles!' is written in blue. A QR code is positioned to the right of the slogan. On the far right, a green-bordered box contains the dates and times for the 'SECTEUR NORD' (16 ET 17 SEPTEMBRE 2023) and 'SECTEUR SUD' (23 ET 24 SEPTEMBRE 2023). Below this box, the logo for 'Montmagny et les Îles' is visible. At the bottom right, a blue banner with a red arrow pointing to the QR code provides contact information: 'Informations : 418 248-9196' and 'promenadegourmande.ca'.

## Horaire des messes de septembre 2023

3 septembre	Dimanche	10h30	Lac-Frontière	L'Ôtel (église)
10 septembre	Dimanche	10h30	Sainte-Lucie	À l'église
17 septembre	Dimanche	10h30	Saint-Just	À l'église
24 septembre	Dimanche	10h30	Saint-Fabien	À l'église

\* Horaire sujet à changement...

Priorité aux annonces faites au feuillet paroissial \*



### Artistes, athlètes et organismes, Montmagny souhaite vous honorer lors de la Soirée du mérite sportif et culturel

Montmagny, le 18 août 2023 – Le jeudi 16 novembre, la Soirée du mérite sportif et culturel de Montmagny sera de retour au pavillon communautaire Espace citoyen. Après quatre années d'absence, la Ville et la MRC de Montmagny relancent l'événement afin d'honorer les athlètes, les artistes et les organismes établis dans la région de Montmagny s'étant illustrés à l'échelle régionale ou provinciale dans leur discipline respective au cours des saisons 2021-2022 et 2022-2023.

Jusqu'au dimanche 24 septembre, il est possible de soumettre la candidature d'un individu ou d'un organisme (équipe/groupe) dans l'une des quatre catégories suivantes : *Mérite dépassement individuel*, *Mérite dépassement en équipe*, *Mérite rayonnement individuel* ou *Mérite rayonnement collectif*. Pour ce faire, il suffit de [remplir le formulaire en ligne](#) qui est disponible au [ville.montmagny.qc.ca/merite](http://ville.montmagny.qc.ca/merite).

Des *Mérites Héritage* seront aussi remis au cours de la soirée par le comité organisateur à des organismes contribuant depuis au moins 20 ans et de façon significative à la renommée de la région.

Pour être éligibles, les candidates et les candidats proposés doivent résider dans la région depuis au moins un an ou faire partie d'un organisme de la MRC de Montmagny. Ils doivent également s'être illustrés minimalement dans la région de la Chaudière-Appalaches.

Il est à noter que le [formulaire](#) peut être rempli et transmis par toute personne ayant des informations pertinentes sur l'individu ou l'organisme qu'elle souhaite voir honorer lors de cette soirée de reconnaissance.

Pour obtenir plus d'information, il suffit de communiquer avec Patrick Morency en composant le 418 248-3361, poste 2145 ou en écrivant à [pmorency@ville.montmagny.qc.ca](mailto:pmorency@ville.montmagny.qc.ca).

Source : Émilie Laurendeau | Ville de Montmagny | 418 248-3361, poste 2063  
Information : Patrick Morency | Ville de Montmagny | 418 248-3361, poste 2145





Pour nous, citoyens de Sainte-Lucie et des municipalités environnantes, la fin de semaine des 29 & 30 juillet 2023 a été très festive.

Le Conseil de Fabrique remercie le Festival de l'occasion qui leur était offerte de préparer le brunch du dimanche matin.

Une mention spéciale à la Municipalité pour le prêt de la cuisine ainsi que de tous les accessoires nécessaires à la préparation de cet événement.

Ce brunch fut un immense succès grâce à la participation de plusieurs bénévoles sous l'habile direction de Mme Gilberte Gonthier.

Quelle joie d'accueillir M. Mathieu Rivest, notre député provincial et Mme Dominique Gaudreau, conseillère politique.

Un tel succès relève de la participation de chaque personne bénévole.

Le revenu net est de 3 299,57\$

Bravo pour votre immense travail!

Président du Conseil de Fabrique



# Un cerveau alerte

Par Valère Roseberry

1- Trouvez les expressions ou locutions courantes imagées par les illustrations suivantes

a-  Rép. : \_\_\_\_\_

b-  Rép. : \_\_\_\_\_

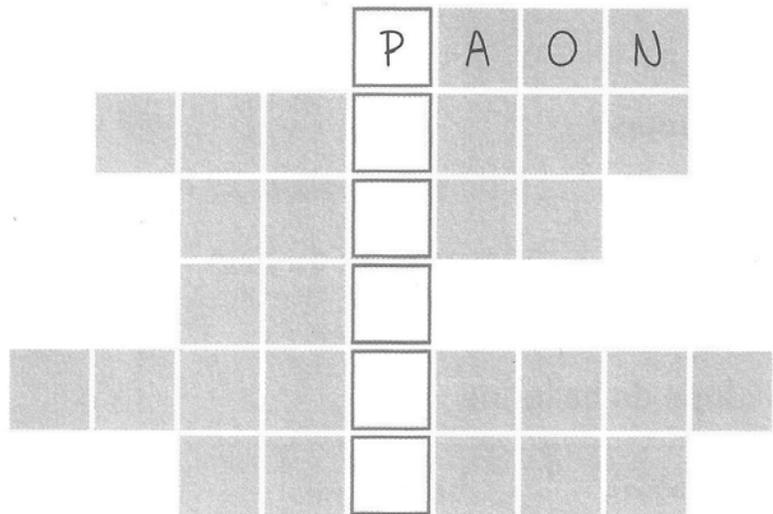
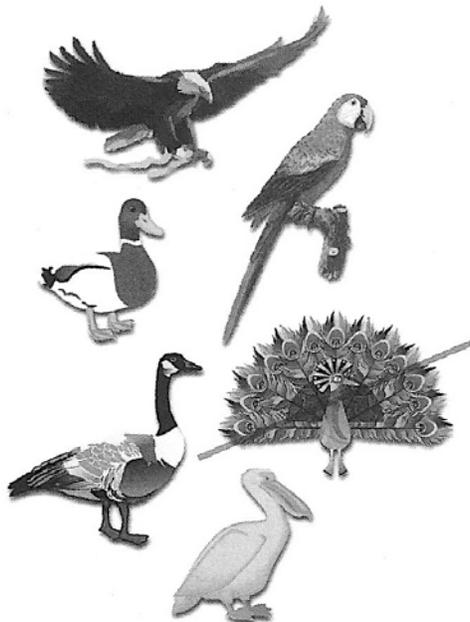
c-  Rép. : \_\_\_\_\_

d-  Rép. : \_\_\_\_\_

*Vous trouverez les réponses à la page 33 du journal Le Beau Regard.*

2- Complétez chaque ligne avec le nom d'un

oiseau illustré en écrivant une lettre par case. Quel nom d'un autre oiseau apparaît dans les cases verticales blanches? En bonus, j'ai mis la 1<sup>ère</sup> lettre.



Rép. : \_\_\_\_\_



## Succombez aux plaisirs gourmands de Montmagny et les Îles!

Partez à la rencontre des producteurs, des transformateurs et des exposants participant à la Promenade gourmande de Montmagny et les Îles! Ils vous transmettront leur amour du terroir comme nul autre et feront vivre à vos papilles une expérience hors du commun.

À vélo ou en auto, suivez les parcours suggérés et profitez des dégustations, des visites guidées, des animations et des rabais proposés durant ces journées gourmandes!

[promenadegourmande.ca](http://promenadegourmande.ca)

**SECTEUR NORD**  
16 ET 17 SEPTEMBRE 2023

**SECTEUR SUD**  
23 ET 24 SEPTEMBRE 2023

Montmagny et les Îles

*Au Bistreau d'érable*  
23 et 24 septembre 10h à 16h



Prenez-moi en photo  
pour tous les détails ou visitez  
[promenadegourmande.ca](http://promenadegourmande.ca)

MARCHÉ DE PROXIMITÉ



La chèvre  
& le chou

MONTMAGNY - L'ISLET

[lachevreetlechou.ca](http://lachevreetlechou.ca)



Entente de développement culturel



Photos: JHM Photographie



### Tourisme Montmagny et les Îles

45, avenue du Quai, Montmagny (Québec) G5V 2G1  
418 248-9196 • 1 800 463-5643  
[montmagnyetlesiles.com](http://montmagnyetlesiles.com)





## Bibliothèque municipale « La Bouquinerie »

21, route des Chutes, Sainte-Lucie-de-Beauregard

(418) 223-3122 poste 5

Courriel : [alabouquinerie@hotmail.com](mailto:alabouquinerie@hotmail.com)

Nicole Gautreau, responsable de la bibliothèque

### Horaires

Mercredi 18h30 à 19h30, jeudi 13h à 14h,  
le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi du mois 15h30 à 16h30

## Capsule biblio-info « La Bouquinerie »

### **Nouvel horaire de la bibliothèque**

De retour à l'horaire régulier depuis le 23 août, les mercredis de 18h30 à 19h30 et le premier et troisième mercredi du mois de 15h30 à 16h30.

**De plus, nous avons ajouté une plage horaire soit les jeudis de 13h à 14h et ce, à partir du 14 septembre prochain.**

**Exceptionnellement le 6 septembre, la bibliothèque sera ouverte de 14h à 15h au lieu de 15h30 à 16h30.**

### **À mettre à votre agenda**



Dans le cadre de la **Journée nationale « Je lis la science! »**, le 20 septembre prochain, les jeunes et moins jeunes sont invités à consacrer 30 minutes de leur journée du 20 septembre à une lecture scientifique.

Les participantes et participants pourront ensuite s'inscrire sur le site officiel de l'événement, au [jelislascience.com](http://jelislascience.com), et courir la chance de remporter un prix parmi les 5000\$ de livres et de magazines scientifiques à gagner!

### **Revue et livres à donner**

Nous avons renouvelé les livres et revues à donner et vous pouvez vous les procurer pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque.

### **Carte Muséo**

Vous pourrez à nouveau, emprunter la Carte Muséo dès le 1<sup>er</sup> octobre pour visiter un musée participant dans la région, à Québec et ailleurs. Plus de détails dans la prochaine Capsule Biblio.

*« La lecture est une porte ouverte  
sur un monde enchanté » François Mauriac*

*Bon mois de septembre et bonne lecture à tous !*

*Nicole Gautreau, responsable  
Gaston Roy, représentant municipal*

Il y a toujours un soleil derrière un nuage. Sans le soleil, rien ne peut exister. C'est comme l'amour qui est un acte de volonté alors que notre visage rayonne la paix et la joie. Soyons la lumière de la sagesse pour nous-même et pour les autres afin que notre pardon se renouvelle à chaque jour si nécessaire.



Réussir dans la vie, c'est se lever chaque matin pour vivre pleinement la joie de faire ses occupations quotidiennes. Réussir sa vie, c'est aussi aimer avec sagesse le moment présent.

Les arbres sont magnifiques à l'automne avec toutes leurs belles couleurs qui se fondent l'une dans l'autre dans l'harmonie de ces géants qui s'embrassent. Ils se soutiennent avec tendresse pour augmenter leurs forces afin de passer un bon hiver et reverdir au printemps de la vie. Apprendre à vivre dans l'émerveillement même si nous voyons souvent les mêmes décorations, les mêmes paysages. **Apprécions chaque beau moment de la vie dans la gratitude avec des yeux nouveaux à chaque fois**, c'est réussir sa vie.

La compassion envers soi-même, c'est aussi la sagesse. C'est important d'être bienveillant et d'apprendre doucement à s'aimer tel que l'on est. Comment pouvons-nous croire être aimer quand on ne s'aime pas soi-même? Si dans l'enfance, nous n'avons pas ressenti de l'amour et de l'acceptation, ce sera moins facile dans la vie. Le 1<sup>er</sup> pas à faire, c'est de reprendre confiance et aimer ce petit enfant qui sommeille en nous, celui que nous étions autrefois. C'est la chose la moins facile à faire. Ce sera un travail chaque jour de sa vie. **Ces personnes blessées et sans confiance en soi oublient de voir à quel point elles sont merveilleuses et ce qu'elles apportent aux autres dès que l'occasion se présente.** Elles sont des perles précieuses qu'on ne voit pas parce qu'elles sont cachées au fond de leur grand cœur. La compassion et la bienveillance envers soi-même viendra adoucir notre vie.

Septembre est le mois par excellence pour retenir dans son cœur les superbes couleurs qui apportent de la joie dans notre jardin intérieur. C'est le bon moment pour devenir **des personnes lumineuses qui rayonnent d'espérance** un jour à la fois. Merci la vie.

La sagesse, c'est aussi la reconnaissance qui doit être un mode de vie pour nous et découler naturellement de notre cœur et de notre bouche. Les comparaisons avec les autres sont inutiles. Se comparer à soi-même apporte beaucoup. Est-ce que je suis meilleure que l'an passé? Est-ce que j'ai plus de maturité? Est-ce que j'ai plus de sagesse dans mes décisions? Ça c'est un avancement dans la vie. C'est réussir avec sa vie! Un vieux sage disait que le passé nous le connaissons, le présent nous le vivons et l'avenir nous n'en savons rien encore et il nous insécurise. L'estime de soi inconditionnel nous apporte le contentement de ce que nous sommes. Il faut accepter d'être un humain imparfait.

Qu'est-ce que je vais choisir de faire ou de penser pour aller mieux? Quel choix de mes actions je peux privilégier pour favoriser mon bien être? La réponse est différente pour chacun de nous. Les forêts t'apprendront plus que les livres. Les arbres t'enseigneront des choses que ne t'enseignerons pas les maîtres de la science.

Bon automne!

Marie-Ange Rouillard autrice, écrivaine



**DATE :**

**Les 16 et 17 septembre**

**HEURE : 9H00 À 17H00**

**ADRESSE :**

156, rue Principale  
Sainte-Lucie-de-Beauregard

**INFORMATIONS : 418-955-8008**

### **PLUSIEURS ARTICLES À LIQUIDER À BAS PRIX :**

**Les articles exposés à l'intérieur sur les tables seront mis en vente à bas prix. Il y a un peu de tout pour la maison.**

**\$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$**

### **PLUSIEURS ARTICLES À DONNER :**

**Les articles exposés à l'extérieur sur les tables seront à donner. Vous pourrez prendre ce que vous voulez. N'oubliez pas d'apporter vos sacs.**



**Si vous désirez faire un don pour ces articles, ceux-ci seront remis à la Fabrique de Sainte-Lucie-de-Beauregard.**

**En cas de pluie, ils seront là mais sous des toiles.**



# Un cerveau alerte - Réponses (p. 28)

1- a- Aller aux quatre coins du monde

b- Se plier en quatre

c- Raser les murs

d- Avoir la langue bien pendue

2- Rép. : PIGEON



**SALON LYNDA ENR.**  
Coiffure pour elle et lui  
Lac-Frontière  
418-245-3551

*Prenez note que je serai en vacances du 26 septembre au 4 octobre inclusivement.*



**Au plaisir de vous revoir à mon retour!**

**La 8e édition du Salon de la 2e jeunesse se tiendra le 26 septembre prochain à Montmagny**

La Table de concertation des aînés et de leurs proches de Montmagny-L'Islet, le Magasin Coop IGA extra de Montmagny et Les Marchés Tradition Cap-Saint-Ignace sont fiers d'annoncer la tenue de la 8<sup>e</sup> édition du Salon de la 2<sup>e</sup> jeunesse le 26 septembre prochain à l'Espace citoyen de la Ville de Montmagny. Cet événement, destiné aux personnes aînées des MRC de Montmagny et L'Islet, aura pour thème *Bien vieillir chez soi*.

Au menu de cette édition 2023 du Salon de la 2<sup>e</sup> jeunesse : des kiosques d'information sur les différents services offerts pour les personnes aînées, des conférences sur des enjeux d'actualité comme le vieillissement actif, la valorisation de la santé mentale ainsi qu'une session de l'activité VIACTIVE sur l'heure du diner. La journée sera clôturée par une activité de danse sociale animée par madame Aline Talbot. La journée d'activités sera lancée par la présidente d'honneur de cette 8<sup>e</sup> édition, D<sup>re</sup> Michèle Morin, interniste gériatre et co-chercheuse principale du laboratoire vivant MOSAIC pour, avec et par les personnes aînées des milieux ruraux de Chaudière-Appalaches.

L'inscription débute dès maintenant au coût de 5 \$ incluant un diner en formule boîte à lunch et des collations. Les inscriptions sont prises par le Centre d'Action Bénévole des MRC de Montmagny et L'Islet au numéro de téléphone suivant : 418 248-7242, poste 112. De plus, il est possible de bénéficier des services des organismes de transport adapté et collectif du territoire pour accéder à cette activité. Faites vite ! Les places sont limitées !

La Table de concertation est un regroupement intersectoriel d'organismes de la région qui développent des initiatives pour les personnes aînées, dont l'AQDR de Montmagny et L'Islet, le Centre d'Action bénévole des MRC de Montmagny et L'Islet, la Coopérative de services à domicile de la MRC de Montmagny, le Transport collectif et adapté de la MRC de Montmagny, le CISSS de Chaudière-Appalaches, la Sûreté du Québec, la Société Alzheimer Chaudière-Appalaches et d'autres partenaires. Ce sont ces mêmes organismes qui élaborent le projet du Salon de la 2<sup>e</sup> jeunesse 2023.

Maxime Pichette

Responsable de la Table de concertation des aînés et de leurs proches de Montmagny-L'Islet  
CLSC de Montmagny

168, rue St-Joseph, Montmagny (Québec) G5V 1H8

Téléphone: 418 248-2572 poste 26160

Courriel: maxime.pichette.ciSSsca@ssss.gouv.qc.ca

# 20 ans ça se fête en grand!

Fondé en août 2003, l'organisme  
Transport collectif et adapté  
de la MRC de Montmagny (TCA)  
aura donc 20 ans en août 2023!

Pour célébrer cet événement comme il se doit,  
TCA vous invite à essayer **gratuitement**  
ses services le 20 du mois, sur tous ses circuits,  
tant en transport adapté qu'en transport collectif :

- Dimanche 20 août : transports gratuits
- Mercredi 20 septembre : transports gratuits
- Vendredi 20 octobre : transports gratuits
- Lundi 20 novembre : transports gratuits
- Mercredi 20 décembre : transports gratuits

Tout ce que vous avez à faire est de téléphoner au  
418 248-0445, poste 1, avant 15 h le 19 de chaque  
mois (ou le vendredi précédent si le 20 tombe un  
dimanche ou un lundi) et de réserver votre place!



418 248-0445  
tcamontmagny.ca



**TRANSPORTS  
GRATUITS  
le 20 du mois**

**Tirage de  
20 \$ par jour**

Tous les jours du mois d'août, TCA fera  
tirer 20 \$ parmi ses clients (18 ans et plus)  
qui auront utilisé ses services cette  
journée-là. Vous n'avez rien à faire, le  
tirage se fera par ordinateur tous les  
jours à 15 h 30 et les gagnants seront  
contactés par téléphone par un  
membre de l'équipe TCA.

**Bonne chance!**

**LIQUIDATION DE FERMETURE DÉFINITIVE  
DE LA BOUTIQUE D'ANTIQUITÉS  
AU 30 RUE ST-JEAN-BAPTISTE OUEST  
MONTMAGNY**

**OUVERTURE AU PUBLIC :**

**Les 2, 3 et 4 septembre**

**De 9h00 à 17h00**



**Meubles :** Ensemble de salle à manger des années 1930  
Set de chambre à coucher des années 1940  
Bureau en merisier, lit simple antique, petits meubles d'appoint

**Vaisselle :** Morceaux de vaisselle utilitaires ou décoratifs

**Lingerie :** Rideaux, nappes, serviettes de table, etc.

**Objets :** Divers objets antiques ou vintage

**Pour informations :** 418-955-8008

**On annonce localement !**



**On achète localement !**



**On informe localement !**



**ENSEMBLE, NOUS SOMMES ÉCORESPONSABLES !**

JOURNAL

**Le Beau Regard**

Journal communautaire de Saint-Léonard-de-Beaufort

**AMECQ**  
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS  
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE *Pour diffusion immédiate*

### **La Tournée des Vainqueurs : un gage de réussite! 60 000 \$ amassés pour la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny**

Montmagny, le 21 août 2023 – Une fois de plus, la Tournée des Vainqueurs se conclut par un bilan plus que positif. En effet, grâce aux participants, donateurs et commanditaires, ce sont 60 000 \$ qui ont été amassés au profit de la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny afin de lutter contre le cancer.

Cette année, l'événement sportif se déroulait le samedi 19 août. En nouveauté, le départ et l'arrivée des participants avaient lieu à l'Espace Citoyen, situé tout près du Camping de la Pointe-aux-Oies, à Montmagny. Des quelque 165 participants, 125 participaient à la randonnée à vélo de 100 km, 70 km ou 40 km et 15 personnes participaient à la marche. En nouveauté cette année, 25 participants ont pris part à la course.

Au retour de leur parcours, les cyclistes, coureurs et marcheurs ont pu se rassembler, se rafraîchir et grignoter grâce aux efforts du comité organisateur et des nombreux bénévoles.

Mentionnons que cette année, un chèque-cadeau a été remis à un participant, M. Mario Marcoux, qui a récolté à lui seul plus de 5 000 \$.

Rappelons que le montant total amassé grâce à la tenue de cet événement provient de l'inscription des participants, des donateurs qui encouragent les participants ainsi que des nombreux commanditaires et partenaires financiers. La somme résultant de cet événement-bénéfice servira à l'achat d'équipements pour le dépistage et le traitement du cancer.

Le conseil d'administration remercie le comité organisateur de la Tournée des Vainqueurs, la population qui a répondu présente, les nombreux commanditaires qui ont collaboré financièrement à la réussite de cet événement sportif ainsi que les 45 bénévoles qui ont fait de cette activité un réel succès. La Tournée des Vainqueurs sera de retour en 2024.

- 30 -

Source :  
Audrey Bilodeau, consultante en communication  
[audrey.bilodeau21@gmail.com](mailto:audrey.bilodeau21@gmail.com)  
418 291-0182

Information :  
Annick Bélanger, directrice  
Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny  
[fondation\\_hdm@ssss.gouv.qc.ca](mailto:fondation_hdm@ssss.gouv.qc.ca)  
418 248-0630 poste 4444



# Capsule SQ

## MISSION : PARENTS INFORMÉS

Vous pouvez consulter notre guide ayant pour objectif d'informer les parents des risques liés à l'utilisation des technologies en ligne et des dangers associés à l'utilisation d'Internet en cliquant sur le lien ci-après. Ce guide fournit également des conseils sur les mesures de sécurité et de prévention à privilégier afin que les parents puissent jouer un rôle positif auprès de leur enfant.

(<https://www.sq.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2021/02/mission-parents-informes.pdf>)

## CONSEILS

### Pour les jeunes

- Réfléchis bien avant de publier. Une information, une photo ou une vidéo envoyée en privé peuvent devenir publiques et tu n'auras plus aucun contrôle sur ce qui a été transféré.
- Sache que tu as le droit de dire « non » à une demande qui te rend mal à l'aise et que personne n'a le droit d'exercer une pression à ton égard. Tu peux fermer l'écran de l'appareil, cesser la discussion et bloquer la personne.
- Si un ami ou toi vivez une situation difficile, il est important de ne pas rester seul et d'en parler avec un adulte de confiance (ex. : un parent, un enseignant, un policier).

### Pour les parents

- Intéressez-vous à ce que vos enfants font en ligne : à qui parlent-ils, quels sites fréquentent-ils, à quels jeux jouent-ils, etc.
- Apprenez à connaître les médias sociaux, les applications et les jeux que vos enfants utilisent.
- Informez-vous sur les classements d'âge des jeux et des applications.
- Fixez des règles claires avec vos enfants concernant l'utilisation de l'ordinateur.
- Discutez de ce qu'ils doivent faire en cas de situations qui les mettent mal à l'aise.
- Sensibilisez-les au type d'informations qu'ils partagent sur Internet.
- Déconstruisez avec eux les fausses croyances qui circulent sur Internet.



**Me Annie-Pier Labrie**

## **Une nouvelle loi pour améliorer l'efficacité et l'accessibilité de notre système de justice québécois**

Le 15 mars dernier, l'*Assemblée nationale du Québec* a adopté et sanctionné le projet de loi n° 8, soit la *Loi visant à améliorer l'efficacité et l'accessibilité de la justice, notamment en favorisant la médiation et l'arbitrage et en simplifiant la procédure civile à la Cour du Québec*, laquelle entrera en vigueur le 30 juin dernier.

Cette nouvelle *Loi* a pour effet d'en modifier plusieurs autres, notamment le *Code de procédure civile* et la *Loi sur les tribunaux judiciaires*.

Comme son nom l'indique, elle vise à améliorer l'accès au système judiciaire québécois et à faciliter le processus judiciaire des dossiers en matière civile dont la créance en litige est de moins de 100 000 \$.

Auparavant, les litiges de moins de 85 000 \$ étaient portés devant la Cour du Québec. Le seuil de la compétence de la Cour du Québec sera désormais réduit à 75 000 \$. Toutefois, les litiges dont la valeur se situe entre 75 000 \$ et 100 000 \$ pourront, au choix du demandeur, être portés devant la Cour du Québec ou devant la Cour supérieure. Il est à noter que les montants seront assujettis à un taux d'indexation annuel.

Ainsi, le législateur a modifié en très grande partie les règles de procédures à la Cour du Québec en vue d'alléger et d'accélérer le déroulement de l'instance, faisant en sorte qu'il pourrait être plus rapide pour une partie d'entreprendre son recours devant la Cour du Québec si le dossier s'y prête.

De plus, les dossiers ayant fait l'objet d'une médiation qui n'auront pas porté fruit seront traités en priorité selon cette modification législative.

Par ailleurs, si une expertise est nécessaire pour les dossiers dont la valeur en litige est inférieure à 50 000 \$, celle-ci devra se faire de façon commune entre les parties, sauf sur autorisation du tribunal.

Également, la limite monétaire pour les réclamations à la Cour du Québec, Division des petites créances, au montant de 15 000 \$ sera indexée annuellement, ce qui n'était pas le cas antérieurement.

Ces nouvelles modifications s'appliquent aux procédures judiciaires introduites après le 30 juin 2023. Les anciennes règles de procédure continueront donc de s'appliquer pour les procédures judiciaires introduites avant le 30 juin 2023.

Bien que ces changements visent à améliorer l'efficacité et l'accessibilité de notre système de justice québécois, il demeure judicieux de consulter un spécialiste pour vous aider à faire les meilleurs choix selon votre situation.



**VAINCRE LA PAUVRETÉ  
ENSEMBLE ET AVEC**

## **FORMATION SUR L'APPROCHE AVEC**

*Cette formation s'adresse aux :*



**intervenants du milieu communautaire  
travailleurs du monde municipal  
organiseurs communautaires  
personnes en situation de pauvreté**

L'approche AVEC est une PRATIQUE qui favorise au maximum la participation de citoyens en situation de pauvreté à toutes les étapes des décisions d'un projet lié à la lutte contre la pauvreté.



31 août	Laurier Station	377, boul, St-Joseph
7 septembre	St-Georges	250, 18e rue
11 septembre	Lac Etchemin	331, rue du Sanatorium
21 septembre	St-Isidore	130, rue Coulombe
26 septembre	St-François	534, chemin St-François

### **INSCRIPTIONS / INFORMATIONS**

**Diane Bilodeau  
418-338-4755 #307  
mobilisation@acef-abe.org**



**de 13h30  
à 15h00**



**Formation  
gratuite**

**\*\* LES FRAIS DE KILOMÉTRAGE SOUS REMBOURSÉ POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ**

# Réflexion...

**(Jésus a dit à son Père :) Ils ne sont pas du monde, comme moi je ne suis pas du monde. Je ne fais pas la demande que tu les ôtes du monde, mais que tu les gardes du mal.**

**Jean 17. 14, 15**

## Où est Dieu ?

“Où est Dieu, si dans le monde il y a tant de mal, s’il y a des personnes qui ont faim, qui ont soif, des sans-toit, des déplacés, des réfugiés ? Où est Dieu, lorsque des innocents meurent à cause de la violence, du terrorisme, des guerres ?”

La réponse à cette question est dans la Bible : “Dieu est dans les cieux, et toi sur la terre” (Ecclésiaste 5. 2). Cela nous rappelle d’un côté la grandeur de Dieu, et de l’autre l’insignifiance de l’homme. Nous voudrions souvent dire à Dieu ce qu’il devrait faire, alors que notre place est d’être attentifs à ce qu’il nous dit de faire. Il a donné la terre aux hommes (Psaume 115. 16) et leur en a confié la gestion. L’état désastreux de notre planète démontre l’échec de l’homme.

Alors pourquoi Dieu n’intervient-il pas maintenant pour remettre les choses en ordre ? Il a fait plus que cela il y a 2000 ans, quand il a envoyé son Fils Jésus pour apporter la grâce et la vérité. Mais le monde a crucifié l’envoyé divin. Dieu laisse donc les choses suivre leur cours avant d’intervenir pour le jugement.

Mais le Dieu souverain est un Dieu d’amour, il est patient, et il propose à tous, sans exception, d’échapper à ce jugement. Le “Seigneur Jésus Christ s’est donné lui-même pour nos péchés, afin de nous retirer du présent siècle mauvais” (Galates 1. 4). Par la foi en Jésus Christ, les croyants sont moralement séparés du monde dans lequel ils continuent à vivre. Mais Dieu leur donne une vie nouvelle, et la capacité de résister au mal, comme de faire ce qui lui plaît.



### Église Chrétienne Évangélique

Adresse : 130, Route 204, St-Just

Téléphone : (418) 244-3010

Personne ressource : Jean-Marc Bolduc (418)244-3740

Personne ressource : Michel Ferland (418)249-4601

Site Web: <http://www.eglisechretiennestjust.net>

**Si vous ne possédez pas la Bible et que vous aimeriez la lire, n'hésitez pas à nous en demander une. Elle vous sera gratuitement envoyée sur simple demande de votre part.**

# SAINTE-LUCIE

**janvier '23**

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	R 5	6	7
8	9	D 10	11	12	13	14
15	16	17	18	R 19	20	21
22	23	D 24	25	26	27	28
29	30	31				

**février '23**

D	L	M	M	J	V	S
5	6	D 7	8	R 2	3	4
12	13	14	15	R 16	17	18
19	20	D 21	22	23	24	25
26	27	28				

**mars '23**

D	L	M	M	J	V	S
5	6	D 7	8	R 2	3	4
12	13	14	15	R 16	17	18
19	20	D 21	22	23	24	25
26	27	28	29	R 30	31	

**avril '23**

D	L	M	M	J	V	S
2	3	D 4	5	6	7	8
9	10	11	12	R 13	14	15
16	17	D 18	19	20	21	22
23	24	25	26	R 27	28	29
30						

**mai '23**

D	L	M	M	J	V	S
7	8	D 2	3	4	5	6
14	15	D 16	17	R 11	12	13
21	22	23	24	R 25	P 26	27
28	29	MD 30	31			

**juin '23**

D	L	M	M	J	V	S
4	5	6	7	R 8	9	10
11	12	D 13	14	15	16	17
18	19	20	21	R 22	23	24
25	26	D 27	28	29	30	

**juillet '23**

D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	R 6	7	8
9	10	D 11	12	13	14	15
16	17	18	19	R 20	21	22
23	24	D 25	26	27	28	29
30						

**août '23**

D	L	M	M	J	V	S
6	7	D 8	9	R 3	4	5
13	14	15	16	R 17	18	19
20	21	D 22	23	24	25	26
27	28	29	30	R 31		

**septembre '23**

D	L	M	M	J	V	S
3	4	D 5	6	7	8	9
10	11	12	13	R 14	15	16
17	18	D 19	20	21	22	23
24	25	26	27	R 28	29	30

**octobre '23**

D	L	M	M	J	V	S
1	M 2	D 3	4	5	6	7
8	9	10	11	R 12	13	14
15	16	D 17	18	19	20	21
22	23	24	25	R 26	27	28
29	30	D 31				

**novembre '23**

D	L	M	M	J	V	S
5	6	7	8	R 9	10	11
12	13	D 14	15	16	17	18
19	20	21	22	R 23	24	25
26	27	D 28	29	30		

**décembre '23**

D	L	M	M	J	V	S
3	4	5	6	R 7	8	9
10	11	D 12	13	14	15	16
17	18	19	20	R 21	22	23
24	25	D 26	27	28	29	30
31						

**D** COLLECTE DE DÉCHETS  
**R** COLLECTE DE RÉCUPÉRATION

**M** COLLECTE DE MONSTRES 30 MAI + COLLECTE DES DÉCHETS  
**M** COLLECTE DE MONSTRES 2 OCTOBRE  
**P** VIEUX PNEUS

# Septembre 2023

<i>Dimanche</i>	<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jendredi</i>	<i>Vendredi</i>	<i>Samedi</i>
<b>Bacs vert et bleu :</b> Au chemin le soir de la date indiquée pour cueillette le lendemain. Les roues vers la maison.	<b>SALLE COND. PHYSIQUE</b> <b>Sur demande au 223-3122 ou 223-3305</b>	 Nouvelle lune  Premier quartier  Pleine lune  Dernier quartier	<b>MINI-PUTT</b> 16 ANS ET +			<b>1</b> <b>ÂGE D'OR</b> 18h30 Charlemagne
<b>3</b> <b>MESSE</b> 10h30 à Lac-Frontière Église (Ôrel)	<b>4 Fête du travail</b> <b>Bac vert</b> <b>MINI-PUTT</b> 18h30	<b>5</b> <b>REUNION</b> 19h30 Conseil municipal	<b>6</b> <b>BIBLIOTHEQUE</b> 14h à 15h et 18h30 à 19h30 Sophie <b>MINI-PUTT</b> 18h30	<b>7</b> <b>JOUJOUTHEQUE</b> 18h30 à 20h École, local R-33	<b>8</b> <b>ÂGE D'OR</b> 18h30 Charlemagne <b>REUNION</b> 19h Festival, Salle du conseil (voir p.7)	<b>2</b> <b>FLANC-SUD</b> 15h à 17h Stationnement Marché (voir p.11)
<b>10</b> <b>MESSE</b> <b>10h30 à Sainte-Lucie</b> Église	<b>11</b> <b>MINI-PUTT</b> 18h30	<b>12</b> <b>FRIPPERIE</b> 12h30 à 13h30	<b>13</b> <b>BUREAU MUNI.</b> Fermé <b>BIBLIOTHEQUE</b> 18h30 à 19h30 Carole et Nicole <b>MINI-PUTT</b> 18h30	<b>14</b> <b>BUREAU MUNI.</b> Fermé <b>BIBLIOTHEQUE</b> 13h à 14h	<b>15</b> <b>RENCONTRE DES AFFILIES</b> 15h30, Salle communautaire <b>ÂGE D'OR</b> 18h30 Charlemagne	<b>16</b> <b>VENTE DE LIQUIDATION</b> 9h à 17h 156, rue Principale (voir p.32)
<b>17</b> <b>VENTE DE LIQUIDATION</b> 9h à 17h 156, rue Principale (voir p.32) <b>MESSE</b> 10h30 à Saint-Just Église	<b>18</b> <b>MINI-PUTT</b> 18h30 <b>Bac vert</b>	<b>19</b>	<b>20</b> <b>BIBLIOTHEQUE</b> 15h30 à 16h30 et 18h30 à 19h30 Noémie <b>MINI-PUTT</b> 18h30	<b>21</b> <b>BIBLIOTHEQUE</b> 13h à 14h	<b>22</b> <b>ÂGE D'OR</b> 18h30 Charlemagne	<b>23</b> <b>Automne</b> <b>PROMENADE GOURMANDE</b> 10h à 16h Bistreau d'érable (voir p.29)
<b>24</b> <b>PROMENADE GOURMANDE</b> 10h à 16h Bistreau d'érable (voir p.29) <b>MESSE</b> 10h30 à Saint-Fabien Église	<b>25</b> <b>MINI-PUTT</b> 18h30	<b>26</b> <b>FRIPPERIE</b> 12h30 à 13h30	<b>27</b> <b>MINI-PUTT</b> 18h30 <b>BIBLIOTHEQUE</b> 18h30 à 19h30 Nicole	<b>28</b> <b>BIBLIOTHEQUE</b> 13h à 14h	<b>29</b> <b>ÂGE D'OR</b> 18h30 Charlemagne	<b>30</b> <b>SUGAR LOAF</b> 9h Départ Langue de chatte (voir p.10)

*Vous désirez faire paraître un événement au calendrier : 223-3305 ou m-enfin@sogetel.net avant le 15 du mois...*